

Questionnaires des Cyclovallées du Couserans sur la politique cyclable envisagée par les listes candidates aux élections municipales de Taurignan-Vieux.

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour vocation de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre ami.es. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un groupe plaidoyer pour promouvoir auprès des élu.es et des citoyen.nes l'utilisation du vélo au quotidien. Trois [balades 'cyclo-politiques'](#) ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons à toutes les listes candidates sur des communes ciblées du Couserans un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026.

Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallees@protonmail.com) **avant le 12 mars**. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question.

L'équipe plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallees-du-couserans.org/>

Taurignan-Vieux – liste Hélène DENAT

Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Prévoyez-vous de généraliser la limitation à 30km/h dans Taurignan-Vieux ? Si oui, dans quelles zones ?

→ Le sujet de la sécurité des piétons et des cyclistes dans le village ressort de la rencontre publique, des entretiens et des résultats du questionnaire citoyen que nous avons diffusé auprès des habitants. Cette question sera donc à l'ordre du jour si nous sommes élus. Notre méthodologie : constituer un groupe de travail avec des habitants, des élus et éventuellement des experts sur la thématique afin de mener le projet.

Q2 : Prévoyez-vous d'étendre les zones piétonnes et cyclables du centre village ? Si oui, dans quelles zones ?

→ Idem Q1

Q3 : Prévoyez-vous de réaliser d'autres aménagements pour favoriser les mobilités actives ?

→ Il conviendra de rencontrer les communes voisines et d'évoquer ce sujet au niveau intercommunal afin qu'une réflexion et des actions globales puissent être portées ensemble. Notre problématique communale : comment les familles taurignanaises peuvent-elles rejoindre les voies sécurisées pour utiliser le vélo au quotidien ?

Mettre en place une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q4 : Prévoyez-vous de sécuriser les abords des écoles ou leurs accès ? Avec quelles mesures (ex. piétonisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie ou en permanence, trottoirs, personnel, mesures de ralentissement) ?

→ pas d'école à Taurignan-Vieux mais un abri-vélo à disposition des élèves du collège et lycée pour se rendre depuis chez eux jusqu'au bus en vélo. Il conviendrait cependant de communiquer sur la présence de cet abri vélo qui est sous-utilisé.

Q5 : Êtes-vous favorable à l'organisation d'une journée sans voiture une fois par an dans le centre de Taurignan-Vieux pour montrer les avantages de la baisse du trafic automobile ?

→ Il faut voir la pertinence de cette action. En tous cas, nous sommes favorables à un travail en collaboration avec les Cyclo vallées pour sensibiliser les habitants à l'usage du vélo au quotidien.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidien* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10–20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q6 : Prévoyez-vous d'augmenter les stationnements vélo dans le centre village ?

→ Oui, dans le cas où la place du village pourrait être refaite, il conviendra de prévoir des espaces de stationnement des vélos. Cela ferait partie du cahier des charges.

Q7 : Prévoyez-vous d'installer des abris vélos sécurisés au niveau des arrêts de bus ou zone de covoiturage ?

→ C'est le cas pour l'arrêt situé à Marbama. L'abris est sécurisé et hors d'eau.

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

- Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
- Associer les usager-ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q8 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour discuter de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ Avec plaisir et intérêt pour imaginer ensemble des solutions et des actions de sensibilisation.

Q9 : Envisagez-vous de créer une commission mobilités et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un.e adjoint.e ou conseiller.e municipal.e dédié.e à ces questions ?

→ Oui, la question de la mobilité et de la sécurité est l'un des thèmes clés qui ont été remontés par les habitants. Cf la réponse Q1.

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q10 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

→ Oui, c'est un sujet qui nous tient à cœur car la commune est étendue, rurale et nous avons conscience que le sujet de la mobilité est vital pour les habitants quel que soit leur âge. Nous porterons ce discours à l'échelon intercommunal pour rechercher des solutions publiques, solidaires et durables.

Q11 : Envisagez-vous de réclamer à liO l'ajout de racks à vélo sur tous les bus de la ligne 452 ?

→ Cela va dans le sens d'un accès aux transports en commun facilité. Si une demande collective est adressée, notre commune en serait solidaire.

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un.e élu.e, etc.).

Q12 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo dans les écoles de la commune ?

→ pas d'école dans la commune. Les élèves fréquentent majoritairement l'école de St Lizier ou le SRAV est une compétence enseignée.

Autres :

Q13 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités actives ?

→ La démographie communale étant constituée de nombreuses personnes âgées, nous nous interrogerons sur l'accès des personnes isolées à des solutions de mobilité collectives et solidaires complémentaires des mobilités actives.